

Paris le 3 janvier 2023

## VERITE ET JUSTICE POUR SAKINE, FIDAN ET LEYLA.

**Tou·tes dans la rue samedi 7 janvier, 10h gare du nord à Paris**

Le 9 janvier 2023 marquera les 10 ans de l'assassinat de Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Shaylemez en plein de cœur de Paris par un agent aux liens avérés avec les services secrets turcs.

**10 ans de déni de justice pour les familles, 10 ans d'impunité pour les commanditaires de l'assassin**, qui décédait quelques jours avant son procès. La France ne se contente pas de fermer les yeux sur ce crime et de refuser la levée du secret défense pourtant demandée par la juge en charge de l'enquête. A plusieurs reprises, Emmanuel Macron (comme son prédécesseur François Hollande) a rencontré le Président turc Recep Tayyip Erdogan, mettant les intérêts politiques et économiques de la France au-dessus de la justice.

Pendant ce temps, le régime d'Erdogan, face à la crise économique de son pays, et en vue des prochaines élections, joue la carte habituelle du nationalisme en tentant de rassembler autour d'un ennemi : les Kurdes.

Il accentue la répression contre les forces progressistes en Turquie, notamment contre le HDP, et depuis le 19 novembre, bombarde le Rojava en y détruisant les infrastructures indispensables aux civil·es et en tentant d'aider les prisonniers de Daech à s'échapper. Il utilise des armes chimiques illégales contre la guérilla kurde en Irak au mépris du droit international...

C'est **dans ce contexte que le vendredi 23 décembre, la communauté kurde est à nouveau frappée** de plein fouet par l'assassinat de **Emine Kara, Miran Perwer et Abdullah Kizil**, par un militant d'extrême-droite, devant le CDK-F (Conseil démocratique kurde en France), rue d'Enghien dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement.

L'union syndicale Solidaires appelle donc, avec nos camarades kurdes, à une mobilisation massive pour la manifestation en hommage aux trois femmes, contre tous les féminicides, en hommage aux victimes du 23 décembre, pour la vérité et la justice, pour la solidarité avec le peuple kurde et contre la répression à leur égard, ici et ailleurs !

Pour que justice soit faite il faut également, à l'instar de la cour de cassation belge en février 2020, que le PKK soit retiré de la liste des organisations terroristes, afin que celui-ci soit reconnu internationalement comme un interlocuteur indispensable à une solution politique pour les Kurdes, et que la Turquie ne puisse plus pourchasser les militant·es à l'étranger.

**SOLIDARITÉ AVEC LES LUTTES DU PEUPLE KURDE  
NOS CAMARADES ONT BESOIN DE SOUTIEN !**



## 9 janvier 2013



Le **9 janvier 2013**, les militantes kurdes Sakine Cansiz, Fidan Dogan (Rojbîn) et Leyla Şaylemez étaient assassinées d'une balle dans la tête, dans les locaux du Centre d'Information du Kurdistan, situés au 147 rue La Fayette, à Paris. Depuis dix ans la mobilisation ne faiblit pas pour demander Vérité et Justice pour ces assassinats, mais les vrais responsables n'ont jamais été inquiétés.

Après le 9 janvier, la plupart des journaux français avancent la thèse d'un règlement de compte interne au PKK, ce que contestent très rapidement les organisations kurdes.

C'est peu de temps après que l'assassin, Ömer Güney, est arrêté, confondu par les caméras de vidéo-surveillance et par des traces de poudre retrouvées sur son sac. Issu d'une famille nationaliste turque, l'homme avait réussi à s'infiltrer dans le mouvement kurde, d'où sa présence ce jour dans les locaux du Centre d'Information du Kurdistan. Un mail, parvenu à la préfecture de Police, puis un an après l'assassinat, une bande-son ainsi qu'un document interne au MIT, corroborent la thèse d'un assassinat commandité par le MIT (services secrets turcs).

Le gouvernement d'Erdogan dément très rapidement toute implication et rejette la responsabilité sur les membres du MIT appartenant à la communauté Fethullah Gülen (rivalité entre les 2 hommes).

Malgré les demandes répétées du mouvement kurde et des organisations françaises en soutien, les documents des services français n'ont jamais été complètement déclassifiés. Alors que le parquet de Paris renvoie Ömer Güney devant la Cour d'Assise de Paris, retenant le caractère "terroriste" de l'assassinat, et la présence de commanditaires en Turquie, l'Etat turc a toujours refusé de partager ses informations avec la justice française.

Après deux ans et demi d'enquête, le procès n'a pas lieu, suite au décès d'Ömer Güney d'une tumeur au

cerveau. Ce procès était l'occasion de prouver enfin l'implication des services de renseignement turcs, même si ceux-ci n'étaient pas jugés en tant que tel.

En 2018, les familles se constituent partie civile en mettant en avant de nouveaux éléments concernant l'implication des services secrets turcs. Le refus de la France de lever le secret défense empêche cependant que la lumière puisse être faite sur cet assassinat. La lutte n'est pas finie !

**Sakine Cansiz : une figure historique du mouvement kurde et du féminisme.** Elle était l'une des figures majeures du mouvement kurde. Ayant participé à la fondation du PKK aux côtés de Abdullah Öcalan, elle a notamment œuvré à la création et l'organisation du mouvement des femmes. Elle a été emprisonnée onze ans dans la prison de Diyarbakir. Réfugiée politique en France depuis 1998, elle continuait à militer en France et en Allemagne pour faire connaître la situation des kurdes en Turquie.

**Fidan Dogan : une militante aux relations diplomatiques .** Elle avait la charge depuis plusieurs années des relations diplomatiques. Trilingue, elle avait tissé au fil du temps des liens avec des responsables politiques.

**Leyla Şaylemez : une jeune militante.** Après avoir milité dans les organisations de jeunesse kurde, elle était à Paris pour développer le centre d'information du Kurdistan.

## 23 décembre 2022



**Emine Kara (Evîn Goyî)** était une ancienne combattante contre DAESH et une des responsables du mouvement des femmes kurdes.

**Mir Perwer (Sirin Aydin)** était musicien et persécuté en Turquie où il fut condamné à 20 ans de prison pour sa musique engagée.

**Abdurrahman Kızıl**, était un militant dont le centre culturel kurde de Paris était devenu la deuxième maison.